

Exemple

À la suite du lancement d'un nouveau produit afin de développer ses ventes à l'export, une entreprise doit agrandir ses locaux, investir dans un outil de production spécifique et lancer une campagne de publicité.

Programme de 4 800 000 € HT

Travaux d'aménagement	1 000 000 €
Ligne de production	2 000 000 €
Développement international	500 000 €
Marketing, communication	500 000 €
Besoin en fonds de roulement	800 000 €
Total	4 800 000 €

• Hypothèse 1 : Financement en fonds propres

Apports en capital	2 400 000 €
CDP	2 400 000 €
Total	4 800 000 €

• Hypothèse 2 : Financement bancaire

CDP	1 600 000 €
Concours bancaires associés	3 200 000 €
Total	4 800 000 €

CONTACTS

- L'interlocuteur OSEO dans votre région (consulter oseo.fr).
- Vos partenaires bancaires et financiers.
- Votre expert-comptable.

oseo.fr

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

oseo
l'entreprise des
ENTREPRENEURS

Contrat de Développement Participatif

MODALITÉS

Votre entreprise¹, qui a plus de 3 ans d'existence et moins de 5 000 salariés, a besoin de renforcer ses fonds propres pour réaliser ses projets de développement.

- Vous réalisez un programme d'investissement immobilier, matériel ou une croissance externe.
- Vous prévoyez également d'autres **dépenses immatérielles** et des **besoins en fonds de roulement**.

Comment les financer ?

Le **Contrat de Développement Participatif (CDP)** est conçu pour financer votre **programme de développement** :

- coûts de mise aux normes, dépenses liées au respect de l'environnement,
- coûts d'une implantation à l'étranger,
- croissance externe,
- coûts de constitution ou de rénovation d'un parc de magasins, acquisition de droit au bail, recrutement et formation de l'équipe commerciale,
- travaux d'aménagement,
- frais de recrutement et de formation,
- frais de prospection, dépenses de publicité,
- matériels, progiciels, équipements à faible valeur de revente,
- besoins en fonds de roulement...

¹ Constituée en société.

JUSQU'À 3 000 000 € POUR RENFORCER VOTRE STRUCTURE FINANCIÈRE

- dans la limite des fonds propres et quasi fonds propres de votre entreprise,
- **en partenariat avec votre banque² et/ou apporteur en fonds propres** dans le cadre du financement de votre programme.

AUCUNE GARANTIE SUR LES ACTIFS DE L'ENTREPRISE NI SUR LE PATRIMOINE DU DIRIGEANT

- Seule une retenue de garantie de 5 % est prévue. Elle vous est restituée après remboursement du prêt, augmentée des intérêts qu'elle a produits.

UNE DURÉE ET UN MODE DE REMBOURSEMENT ADAPTÉS

- un crédit sur 7 ans,
- un allègement du remboursement les deux premières années,
- un taux³ fixe ou variable (convertible à taux fixe) majoré d'un complément de rémunération basé sur l'évolution du chiffre d'affaires et défini dès la signature du contrat.

² Ce financement peut bénéficier d'une garantie d'OSEO, pour les PME répondant à la définition européenne, et/ou être partagé avec OSEO.

³ Dans le respect de la réglementation européenne.